

for information in english, read on the CD or
check : www.freebttown.com/snc/stoxipark/

UNE PRODUCTION POUR EN FINIR AVEC L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE



BURE



ZONE RADIOACTIVE

COMPILATION DVD DE SOUTIEN AUX 4 INCULPÉ(E)S DE BURE

BURE

ZONE CONTAMINÉE

COMPILATION DVD DE SOUTIEN AUX 4 INCULPÉ(E)S DE BURE
LIVRET RELATANT L'AFFAIRE + CD 21 TITRES ET VIDEOS

ANC - LES ENFANTS DE LA CRISE - RICHARD DURM
KOMMANDO PERHO - LES DESERTEURS - ROSAPARK
GUGUAI XING QU - MESRINE - CHANUNPA - BS -
USUAL SUSPECTS - CHOC MAURICE - ZE REVENGERS
PETER PANCREAS - BI J'AI MALE - LES GARS DU COIN -
WORLD IN REGRESSION - FACE UP TO IT - JOLLY ROGER -
HAINEMIS D'ETAT - LA VERU - BERLUE

EMEUTE ET PRISON - nuit du 27 au 28 juillet 2006 à Bure

Quatre arrestations à Bure

A la veille d'un festival contre le nucléaire, quatre personnes ont été placées en garde à vue à Bar-le-Duc après des échauffourées avec les forces de l'ordre.

Cette nuit, une cinquantaine de militantes anti-nucléaires qui participaient à la préparation du festival "décibels contre la poebelle", désirent de faire une action devant les grilles de l'ANDRA, ce pseudo labo de recherche sur l'enfouissement des déchets hautement radioactifs. Ce lieu est le théâtre depuis son implantation, il y a plus de 10 ans maintenant, d'un mouvement de contestation grandissant assez intense mais relativement pacifique. Cette année la scène est différente car suite à une mascarade médiatique, un référendum bidon (achat d'élus locaux, message d'état sur les risques de remontées radioactives en surface...), la décision d'enfouir des déchets à Bure est adoptée. Alors faut il l'accepter comme une fatalité ? NON : la tension monte donc d'un cran chez les militantes anti nucléaires, d'autant que l'ambiance est démeurément fliquée (hélicoptère, déploiement impressionnant des forces de l'ordre...) Ainsi ce soir là, une cinquantaine de militantes se retrouvent face à une vingtaine de flics casqués, armés et bouclier ou casqué au poing ainsi qu'une dizaine d'agents de sécurité.

Un barrage de pierre est mis en place pour barrer l'accès au site de la mort, de la paille est dispersée et enflammée au pied des grilles, à 10 mètres à peine des flics qui restent impassibles (pas même une lacryme, rien). Les agents de sécurité s'affairent quant à eux à éteindre l'incendie avec une lance assez puissante. Ils en profitent pour arroser les contestataires et l'effet est immédiat : la riposte se fait à coups de caillassees. Avec acharnement, les militantes presque toutes masquées,

réussissent à ouvrir la grille de sécurité. Des renforts débarquent alors avec des chiens et armés de lacrymo. Commence alors une course poursuite à travers les champs et les cailloux qui se termine par 4 arrestations musclées. L'un des activistes dira par la suite qu'il s'agissait d'un véritable ghost-spen, certains flics étaient saoulochés et postés dans les champs pour attraper les militantes qui couraient.

Les flics jubilent, 5 des leurs et un agent de sécu partent peut-être sur des civières mais ils en ont attrapés 4 qu'ils semblent reconnaître sur leur vidéo "celui là on l'a eu !" car tous les faits ont été filmés par les flics et la vidéo surveillance de l'ANDRA, ce qui se jouera pas en faveur des inculpés (alors camarade activiste, oublie la cageule ou jette la saute mais agit masqué, un deuxième T-Shirt emballé autour de la tête fait très bien l'affaire !)

Les 4 inculpés âgés de 20 à 27 ans sont placés en garde à vue dans différentes gendarmeries du département de la Meuse pendant 36 heures, puis passent devant le procureur et le Juge d'application des peines qui décide de placer nos camarades en détention provisoire jusqu'au procès en comparution immédiate le mardi 1er août au TGI de Bar le Duc, dans le but "d'empêcher toute concertation entre les prévenus, de protéger l'ordre public et de garantir le maintien des prévenus à la disposition de la justice".

Les faits qui leur sont reprochés sont :

- dégradations volontaires par jets de pierres en réunion de 2 véhicules de gendarmerie,
- violences volontaires par jets de pierres en réunion sur des militaires de la gendarmerie nationale,
- outrages aux autorités publiques,
- violence sur un agent de sécurité de l'ANDRA.

Le samedi 29 juillet en fin d'après midi, entrée en tulle de nos camarades, 3 d'entre eux sont détenus à la maison d'arrêt de Bar le Duc, la quatrième est emprisonnée à Metz Queuleu(57) au quartier femmes. Le soir même app

Soutien pour les gardés à vue

manifestant organisée par le comité de soutien autour de la prison, une centaine de personnes défilent en scandant "libères nos camarades" sous le regard haineux de la police. Un des militant en cellule au dernier étage de la prison sera mis à l'isolement pendant l'heure qu'a duré la manifestation pour l'empêcher de communiquer avec ses camarades à l'extérieur. Ces 4 jours de détention ont été durs à vivre pour nos amis : la pression exercée par les autres détenus, les matons et l'impossibilité de rejoindre qui que ce soit (famille, amis, avocats). Le stationnement 22 heures sur 24 dans une cellule vétuste, partagée avec d'autres détenus ou aucune intimité n'est possible (chiottes dans un coin de la cellule à la vue de tous, mensure du courrier, couche commune...)chacun est encore choquéE aujourd'hui de cette mésaventure pénitentiaire.

Le procès a lieu le mardi 1er août, une centaine de personnes montrent leur solidarité en attendant devant le tribunal avec une banderole "libères nos camarades" accrochée sur le mur. Aucune peine de prison ferme n'est prononcée mais la sentence reste sévère :

- 10 mois de prison avec sursis avec 2 ans de mise à l'épreuve pour 3 des prévenus
- 6 mois de prison avec sursis avec 2 ans de mise à l'épreuve pour notre 4ème camarade.

De plus, les gendarmes obtiennent de la cour 500 euros par prévenu pour les préjudices physiques et moraux qu'ils ont subis dans cette affaire (les pauvres). Ainsi pour l'instant les frais de justice s'élèvent à environ 5000 euros et un autre jugement sera lieu en novembre 2006 pour statuer sur les préjudices financiers. L' ANTRA demande 10 000 euros et le vigile de sécurité demande quant à lui 15 000 euros !!

Combien obtiendraient-ils ? Les amendes en tout ces risques d'être élevés, on ne s'attaque pas au lobby médiatique sans y laisser quelques plumes, c'est pourquoi nos camarades ont besoin de nous maintenant. Se battre avant de toutE finir en taule.

Soutien à l'interpellation de quatre militantes anti-racisme dans le nord de la France le vendredi 27 juillet 2006. Le tribunal a rendu son verdict le 27 août, au conseil de justice. Les quatre militantes ont été reconnues coupables de « participation à un attentat », mais elles ont été acquittées de « participation à un attentat » car elles n'ont pas eu connaissance de la tentative de meurtre. Elles ont été condamnées à des peines de prison avec sursis. Les quatre militantes ont été reconnues coupables de « participation à un attentat », mais elles ont été acquittées de « participation à un attentat » car elles n'ont pas eu connaissance de la tentative de meurtre. Elles ont été condamnées à des peines de prison avec sursis.



Un festival sous surveillance.

La demande d'un référendum local sur le sujet a été rejetée par le conseil municipal. Les militants ont été reconnus coupables de « participation à un attentat », mais ils ont été acquittés de « participation à un attentat » car ils n'ont pas eu connaissance de la tentative de meurtre. Ils ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.

quel type de démocratie les populations locales ont-elles ? La réalité de soutien est-elle ? Les militants ont été reconnus coupables de « participation à un attentat », mais ils ont été acquittés de « participation à un attentat » car ils n'ont pas eu connaissance de la tentative de meurtre. Ils ont été condamnés à des peines de prison avec sursis.



Pour commencer il faut savoir que tout au long de cette affaire, une multitude de contrôles d'identité, prises de photos etc... ont été exercées pour intimider les personnes du comité de soutien, ce qui suit est le témoignage de l'une d'elle.

Au lendemain de l'interpellation, nous avons pris contact avec les différentes gendarmeries du coin pour savoir où étaient détenus nos camarades, on a appris qu'ils/elle étaient à la gendarmerie de Bar le Duc.

L'après midi nous avons donc organisé un sitting devant cette gendarmerie où nous avons eu droit à de nombreux contrôles d'identité.

Après 24 heures de garde à vue, le collectif Stop Eure et nous toutes avons bien compris la gravité de la situation et une petite réunion est organisée rassemblant une vingtaine de personnes dont un élu de Meuse (on devient prisonnier politique quand on a le soutien d'élus -bourk-). En tout cas celui-ci propose de prendre immédiatement rendez-vous avec le préfet et le procureur et leur demande "la plus grande clémence envers les détenus".

Le soir même une manifestation s'organise spontanément devant la maison d'arrêt de Bar le Duc où sont enfermés trois de nos camarades en espérant qu'ils entendent notre solidarité.

Le lendemain, nouveau départ pour la maison d'arrêt ainsi qu'à la prison pour femmes de Metz pour amener des vêtements propres à nos amis, ce que la gendarmerie nous refuse.

Le lundi matin à la première heure, nous allons rencontrer les deux avocats et leur fournir des documents : papiers d'identité, attestations d'employeurs, attestations de moralité afin de préparer la défense. (A noter que l'une des avocates, l'autre ayant été nommée d'office, est souvent présente pour assurer la défense de militants anti nucléaires, de squatteuses et autres activistes inculpés et qu'elle le fait par conviction et donc avec passion). Après cette rencontre, direction la préfecture pour un entretien avec le préfet à 10 heures et à nouveau sitting et tambouille devant la pref'. A l'issue de cette réunion on nous autorise à voir nos camarades mais on a 20 minutes de retard sur l'horaire de parler et on nous refuse par conséquent toute visite :

Le lundi soir, la veille du jugement, une réunion



Les militants des collectifs Stop Eure sont venus en nombre assister au jugement.

a lieu à Bar le Duc pour un appel à soutien dans le calme devant le tribunal de grande instance. Le jour du procès nous étions donc une bonne centaine devant le tribunal à attendre le verdict et les forces de l'ordre étaient elles aussi présentes en grand nombre :

Une banderole avec "libérez nos camarades" est déployée devant la porte du tribunal.

Les jeunes antinucléaires libres

Les quatre militants qui ont participé à une échauffourée avec les gendarmes à Bure ont été cumulés à des peines de prison avec sursis.

MARLENE. Les militants de la jeunesse antinucléaire ont été cumulés à des peines de prison avec sursis.

YVES. Les militants de la jeunesse antinucléaire ont été cumulés à des peines de prison avec sursis.

YVES. Les militants de la jeunesse antinucléaire ont été cumulés à des peines de prison avec sursis.

YVES. Les militants de la jeunesse antinucléaire ont été cumulés à des peines de prison avec sursis.

Le collectif de soutien est toujours sur le pont

rassemblement des fonds à :

CACENDR
5 rue du 15 septembre 1944
54 320 MAXEVILLE FRANCE

(merci de mentionner "solidarité
procès Bar le Duc")

Pendant tout ce week-end un énorme soutien s'est mis en place à BELL, un travail acharné s'est fait dans cette maison : communiqué de presse, info au réseau No Pasaran, à la Ligue des Droits de l'Homme.... à la presse allemande (fortement mobilisée contre le nucléaire) et à la presse belge, toutes prêtes à descendre apporter leur soutien en cas de peine de prison ferme et à faire de nos camarades des prisonniers politiques :

Un grand merci donc à toutes ces personnes qui ont participé à cet énorme travail d'urgence (la comparaison immédiate laissait très très peu de temps), car c'est grâce à la mobilisation des familles, des amis, des collectifs, des avocats que nos amis sont libres aujourd'hui.



Histoire d'enfour...

En quelques mots :

Depuis les années 1980, l'industrie nucléaire, dépassée par la gestion de ses propres déchets, cherche à enfouir ceux-ci, les plus toxiques, ceux dont la période de décroissance radioactive pourrait se prolonger pendant des éons, et peut-être au-delà des activités humaines terrestres.

Face aux nombreuses tentatives d'enfouir déjà opérées, la réponse des populations a toujours été NON. Presque toujours, car en Suisse/Haute-Marne, dans le cadre d'une loi spécifique et perverse (loi Bataille), et face aux stratégies de persuasion du gouvernement, des élus un instant ont osé et libéré un bout de terrain, à BURE (à la frontière de la Meuse et la Haute-Marne). Les populations locales ? On se leur a pas demandé leur avis, un grand chantier de laboratoire d'enfouissement a été mis en route en 1999. Et pourtant les arguments qu'elles opposent vigoureusement ne manquent pas de bon sens et de légitimité :

"NON à l'enfouissement de poisons dont on sait tout, d'ores et déjà, qu'ils remonteront un jour à la surface - NON à l'enfouissement des responsabilités des générations actuelles - NON à ce pari fou qui met instamment en péril les générations à venir. OUI à une gestion plus raisonnée des déchets malheureusement existants. OUI à d'autres modes de production énergétique. OUI à la sortie du nucléaire, nécessaire et impérative."

Parce que Bure est un gigantesque premier chantier à contrer absolument et parce que d'autres chantiers similaires risquent de voir le jour dans des zones granitiques, les collectifs lancent le "Mouvement vers BURE contre l'enfouissement" en juin/juillet 2001.

Ce problème nous concerne tous, et dépasse largement les frontières. Les marches convergentes seront l'occasion de sensibiliser, d'informer, d'alerter les populations sur leur passage.

Le Rassemblement du 22 juillet face au chantier de BURE est un rendez-vous large, et sera un signal fort envers le gouvernement et tous les promoteurs de l'enfouissement.

La semaine qui suivra aussi. Pour amorcer une prise de conscience collective du vrai visage d'un futur centre nucléaire de stockage souterrain, naqué en somptueux faux "laboratoire de recherche géologiques".

DES 1987, DES TENTATIVES D'ENFOUSSEMENT DE DÉCHETS NUCLEAIRES INFRACTUEUSES.

En mars 1987, quatre sites, situés dans l'Ain, l'Aisne, la Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres, apprennent sans préalables, qu'elles ont été choisies comme sites possibles pour la construction d'un centre de stockage souterrain de déchets radioactifs à vie longue.

Pace aux campagnes entreprises par l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs), des associations locales d'opposition se créent sur tous les sites, et se mettent en relation rapidement pour donner une unité nationale au refus des projets d'enfouissement.

Réunions d'information et démarches officielles et diverses se multiplient. L'imagination des opposants permet à chaque site de multiplier les actions symboliques : ici l'ANDRA voit des bidons entassés devant ses portes, là des blocs de granit remplissent la cour, ailleurs des pelles sont déversées devant l'immeuble qu'elle loue, ou bien c'est godron et plumeau, sur la place du village, pour les véhicules qu'elle fait travailler. Labour de terres convoitées par l'ANDRA, "SUS" humain photographié par avion, processions et livres d'or, stèle déclarant "ouverte la chasse à l'ANDRA", statue de la Démocratie tendant à un enfant un bidon de déchets radioactifs, plaque commémorant l'occupation de tel ou tel site.

Barrés sont les débats contradictoires auxquels l'ANDRA accepte de participer. Par contre elle sait se faire appuyer par les gendarmes mobiles, en 1987, 1988 et surtout en 1989-90. Les affrontements sont parfois très durs : véhicules incendiés, routes coupées.

Beaucoup de conseils municipaux ont pris progressivement position contre le projet. De nombreux élus de chaque site, conseillers généraux, députés et sénateurs, indépendamment de leur appartenance politique, lient des contacts avec leurs homologues des autres sites.

Une telle opposition unanime aboutit en 1990 à l'arrêt des travaux dans les quatre sites, évacuation du matériel et départ des forces de l'ordre.

FÉVRIER 1990 : MORATOIRE BOCARD ET NAISSANCE DE LA LOI BATAILLE.

Les autorités tirent les leçons de l'opposition et modifient leur tactique qui sera basée sur la communication. Le 6 mai 1991, une commission parlementaire présidée par le député du Nord, Christian Bataille, publie son rapport sur la gestion des déchets nucléaires à haute activité. On ne parle plus d'enfouissement mais de laboratoire

de recherche, les élus sont invités à faire acte de candidature. Le ministre Stasse-Kahn, dans la discussion sur le projet de loi devant le Sénat, avance des lieux soi-disant candidats pour accueillir 2 laboratoires, il nomme abstraitement Monneret dans l'Aisne et Fougères en Ille-et-Vilaine.

La loi relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs est votée le 30 décembre 1991.

Sur le terrain, les opposants se mobilisent, simples particuliers mais aussi industriels de l'agro-alimentaire, élus de toutes tendances.

Des associations se créent, le CAPA dans l'Aisne, le COENRA dans le Pays de Fougères. Une coordination informelle existe entre les différents sites, ceux d'avant et ceux d'après la loi, permettant à ces derniers de profiter de l'expérience des premiers.

Le slogan " Et toi, ni ailleurs, mais autrement ! " contre la Nouvelle Société prend alors toute sa valeur.

Christian Bataille est nommé médiateur et va sur le terrain proposer l'argent (60 millions pendant 10 ans) contre un sous-sol entillé.

L'action d'opposition est privilégiée sur le terrain, localement, avec toujours information des populations et des élus.

Tout au long de l'année 1992 de nombreuses réunions dans les petites communes sèment, font peu à peu prendre conscience aux populations de l'opportunité du projet de soi-disant laboratoire, une fête réunit plus de 4.000 personnes près de Fougères, plusieurs manifestations de rue non violentes mobilisent des milliers de personnes.

Ce travail et profondément aboutit dans l'arrondissement de Fougères au vote le 13 avril 1992, par 48 conseils municipaux (sur 87) d'une motion demandant l'abandon de toute étude sur la région ; le collectif des maires présente cette position lors de la préparation du XIème Plan Etat-Région.

Après la très forte mobilisation lors de la manifestation du 15 novembre 1990 à Fougères, le médiateur Christian Bataille renonce à revenir à Fougères pour proposer son "marshé". Monneret et Fougères s'ils restent toujours dans la liste des sites potentiels sont alors en retrait. Cette victoire temporaire ne démolit pas pour autant les militants du CAPA et du COENRA que l'on retrouve actifs au niveau de la Coordination Nationale qui s'est constituée officiellement.



Années 1990 : De la chasse aux pigeons à la résistance active

Enfin d'une loi taillée sur mesure. [11]



le député Bataille fut missionné en 1993 par le gouvernement pour susciter des sites volcanaires. Car, différence notable avec la malheureuse expérience précédente, le député-démarqueur allait posséder après divers miroirs aux alouettes : un laboratoire scientifique souterrain (on ne parlait plus d'enfouissement), des dizaines d'emplois (superbe argument électoraliste) et des retombées financières à la pelle (taxe professionnelle, "prime" de 60 millions Ryan jusqu'en 2004.)

4 départements, dans la nasse...

Quelques lignes dans la presse spécialisée auprès des collectivités territoriales et le piège fonctionnait à merveille : les candidatures affluaient, 30 en peu de mois.

Jusqu'aux séides locaux qui s'enflammaient : "Le laboratoire souterrain, une chance à saisir pour la Haute-Marne" titrait par exemple l'Est Républicain (ancien député "VMF") dans son édition du 20 octobre 1993.

Ne restait plus au député-colporteur qu'à se rendre sur place pour présenter le projet en quelques petites heures : d'une part auprès des "représentants" triés sur le volet (élus, conseillers, associatifs) et, d'autre part, auprès des Conseils Généraux, qui venaient leur candidature dans la foulée. Chahutées par leur mise en concurrence, les différentes assemblées départementales ne voulurent pas voir que les quatre départements précédents (Ain/Aisne/Waine-et-Loire/Deux-Sèvres) venaient d'accueillir le missionnaire Bataille.

Fort d'avoir réussi à trouver des élus convaincus, Bataille adressait le 20 décembre 1993 un rapport au gouvernement à qui il proposait de retenir les départements suivants : Gard/Haute-Marne/Meuse/Seine. Dès le 5 janvier, ce choix était entériné. L'Andra n'avait plus qu'à se jeter sur les quatre victimes et à sortir le grand jeu pour s'implanter et se rendre indispensable. Distribution de 5 millions F par an sur chacun des quatre sites, préliminaires à l'ouverture des chantiers de forages dans les cantons concernés (sous couvert de pseudo-associations), mais également distribution de chèques à tout va aux associations locales (liées au sport, aux écoles, voire aux pompiers, aux gendarmes...). De même lancement de campagnes de communication lumineuses, implantation locale avec création de "maisons de l'Andra", propagande dans les écoles. Parallèlement, les forages d'étude se multipliaient sur les quatre sites ainsi que les échanges de terrain avec forces traitations secrètes. (À noter que

l'Andra acquiert 90 hectares autour de Bure.)



Le refus

Or, malgré la présentation fallacieuse du projet et le réalisme impressionnant mis en place, un phénomène inattendu - mais encourageant - se produisit. Des réunions d'information, très souvent à l'initiative d'écologistes (et avec le témoignage des sites antérieurs), ont vu nombre d'habitants se déplacer puis réagir en créant des associations d'opposition au pseudo-lab. Les collectifs citoyens départementaux étaient nés.

Très vite sont posées des questions fondamentales, tandis que sont mis en lumière au fil des mois : un refus de l'état de promoteur Andra, manque flagrant de transparence, achèvement des connaissances, etc. En un mot, l'astérisque... Et les collectifs montent au créneau afin de tirer la sonnette d'alarme et de sensibiliser leurs concitoyennes. Se succèdent alors pétitions (60 000 signatures), conférences (avec invitation d'experts indépendants), opérations coup de poing, barrages filtrants, nombreuses manifestations de masse, recours juridiques multiples, déambades nationales. Dans le Gard, les viticulteurs réalisent une étude d'impact professionnel qui révèle les aspects négatifs d'une implantation de déchets nucléaires aux côtés de leurs vignes.

Par dizaines, par centaines, les professionnels de santé signent un appel de mise en garde contre l'enfouissement. Est également réactivée la Coordination Nationale des collectifs précédents permettant de mettre en commun les forces, les expériences. Des week-ends de travail fréquents réunissent les collectifs opposants au Gard, Haute-Marne, Meuse, Vienne, Vosges ou Deux-Sèvres qui permettent de mettre en commun des informations, de lancer campagnes ou manifestations nationales. Ainsi l'édition du journal Droit de Regarder distribué à 250 000 flyers, la manifestation à Paris-Cour Eiffel, l'opération "100 000 grains de blé" à Bure etc. Des contacts sont pris avec d'autres groupes antinucléaires et la Coordination s'implique dans la création du Réseau sortir du Nucléaire.

Enfin, c'est au tour d'être locaux de se redresser et de fonder des associations, et de créer une Coordination Nationale des élus. Pendant ce temps, les mois avaient défilé et se profilait une nouvelle étape au printemps 1997 : les enquêtes publiques.

Printemps 1997 : les enquêtes publiques

Des enquêtes publiques sont lancées dans les 4 départements. Elles ne portent que sur des " laboratoires " et non pas sur la finalité réelle, l'enfouissement.

Alore que des irrégularités sont relevées en Meuse, Haute-Marne et Vienne, une polémique s'engage sur la personnalité du commissaire enquêteur, Jean Pronnot, qui s'était déjà fait remarquer dans les enquêtes concernant Superphénix (dénoncée ensuite par le Conseil d'Etat) et le Centre de stockage Andra/La Hague (contredite ensuite par la commission gouvernementale Turjia).

Malgré d'innombrables arguments, remarques et refus des participants ayant consigné leurs légitimes inquiétudes, les conclusions sont favorables à l'implantation des " labos ", même dans la Vienne (voir ci-dessous).

Nota : quel est le but de ces enquêtes publiques, fort coûteuses, sachant que le commissaire a toute latitude dans ses décisions, même si tout et tous sont d'accord. Et, si d'aventure, ces conclusions s'avéraient dérangeantes (cela s'est déjà vu), l'Etat peut passer outre :

9 décembre 1998 : le choix

À l'issue d'une réunion d'un comité interministériel décembre 1998, le gouvernement annonce :

- confirmation des laboratoires : l'un à Bure (Meuse/Haute-Marne) en argile, un autre dans le granite en un site à définir
- l'état du site Vienne étant le sous-sol granitique, fracturé, ne peut convenir, et alors que l'Andra fait toujours pression pour conserver ce site
- exploration de l'entreposage en sub-surface, dans le Gard

3 août 1999 : signature du décret d'autorisation des travaux à Bure

En matière nucléaire, Lionel Jospin et trois de ses ministres autorisent l'Andra à creuser à Bure les prémises d'un centre de stockage souterrain, en signant un décret d'autorisation du chantier. Sont prévus aussi le lancement d'une recherche de sites granitiques et l'exploration de l'entreposage dans le Gard.

Parus les dite-ministres, deux opposants déclarés initialement à l'enfouissement, Claude Allègre, ministre de la recherche, et Dominique Voynet, ministre de l'environnement et représentante d'un parti écologiste. Leur signature provoque des rumeurs, persistantes.

Elle est également annoncée une mission chargée de proposer un ou des sites

granitiques en vue d'un second " laboratoire ".

Début 2000 : SITES GRANITIQUES, LA REVOLTE !

Fin janvier 2000, le Réseau Sortir du Nucléaire produit à la presse un dossier explicite et " secret " : les cartes de 18 sites granitiques en France qui pourraient accueillir le second " laboratoire d'enfouissement ", prôné par le décret de 1999. Sont concernés des sites dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre.

L'étonnement, puis la colère sont immenses sur chacun de sites. Élus locaux et populations se préparent à accueillir la Mission Granite, soit trois personnes chargées par le gouvernement de faire la promotion d'un nouveau laboratoire.

Celle-ci prévoyait une approche en dossier fin février. En Mars, elle rencontre une opposition explicite dans l'Orne et la Vienne, vigoureuse en Corrèze : elle subit un électrochoc en Mayenne où elle reçoit un accueil bruyant et mémorable de 3000 personnes qui la accompagnent pendant 12 heures aux limites du département voisin.

La Mission Granite annule les réunions publiques, les permanences citoyennes, les rendez-vous avec les socio-professionnels. Encouragées par les premières mobilisations, les associations se renforcent. Les collectifs fleurissent sur tous les sites : les réunions publiques rassemblent des centaines de personnes et la prise de conscience des problèmes liés à l'enfouissement et au nucléaire lui-même est rapide et surprenante. Les manifestations ne se comptent plus : La Tromprière-let, 1800 personnes, Guéret-Cressac, 1000, Pincaret-Côtes d'Armor, 1500, Meau-Côtes d'Armor, 2000, Brennilles-Finistère, 5000. Le point culminant est atteint le 18 avril sur trois départements : Cantal, 5000 personnes ; Orne, 6000, Côtes d'Armor, 10000. Les élus invités à prendre position relaient bon gré mal gré l'opposition de leurs concitoyens. Des centaines de délibérations sont prises dans les conseils municipaux. 18 conseils généraux sur 18 prennent position contre les projets de " labos ".

Le gouvernement rebrousse chemin... provisoirement

Les associations, collectif et élus travaillent rapidement en réseau dans toute la France, au sein des deux Coordinations Nationales existantes, réunissent 300 000 pétitions. Le Nuit contre l'enfouissement le 17 juin sur chaque site et aussi à Bure est la



vitrine d'une opposition concertée.

Face à la mise en échec de la prospective, le gouvernement stoppe la mission des trois émissaires et tente de consulter les associations et collectivités locales en direct, allant même jusqu'à les inviter à Paris. Mais la tâche s'avère difficile, hasardeuse, même si certaines collectivités peuvent se laisser tenter.

Le rapport produit en juillet 2000 par la Mission Granite est éloquent : si populations et élus ont rejeté assez fortement le projet de "laboratoire", cela se justifiait par des terreurs collectives irraisonnées, des campagnes de désinformation pilotées par des écologistes, un manque de mesure certain.

Four subsant, le second "labo d'enfouissement" est toujours à l'ordre du jour. Officieusement on repousse de nouvelles échéances à des périodes plus favorables, post-électorales bien certainement.)

Maintenir BURE "à la surface", au sens figuré, des consciences...

Depuis novembre 1999, le gigantesque chantier à démarré à Bure sur 17 hectares. Les travaux vont bon train.

Le camp d'été 2000 à BURE, face au chantier était une invitation à tout un chacun à venir "POUR" l'ampleur du chantier et lui donner un visage. La réaction a été unanime, là se prépare une future poëbelle nucléaire et il faut le contrer à tout prix !

La déstabilisation d'enfouir revient aux parlementaires en 2006. Il reste aux opposants à prouver que l'enfouissement doit être définitivement banni.

Tout est lié, le sort de Bure dépend de la loi pour l'instant et donc du second labo demandé instamment par le gouvernement, par l'Andra, par les industriels du nucléaire. Il s'agit de contrer à tout prix un second labo partout en France et en même temps de rendre Bure "hors la loi".

Arriver à porter l'énorme problème des déchets radioactifs au niveau de la conscience citoyenne nationale, et de plus arriver à faire émerger une gestion de ces déchets la moins nocive possible pour les générations à venir, telle est la question.

Lutter contre l'enfouissement des déchets nucléaires et des responsabilités individuelles partout en France et dans le monde, c'est aussi lutter pour que se mette enfin en route un autre chantier, plus vaste encore, celui, crucial, de la sortie du nucléaire.

LA MAISON DE RÉSISTANCE À LA POUBELLE NUCLÉAIRE

La dernière née des associations anti enfouissement à été fondée le 22/02/2004 dans le but d'anobeter et de faire vivre une maison de résistance face au chantier de l'ANDRA. (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs).

Elle compte aujourd'hui des adhérents, donateurs et sympathisants localement et dans toute l'Europe. Son collectif d'administration est composé de trois nationalités : Française, Suisse et Allemande.

Depuis le 23 novembre 2004, BSL a réussi à s'installer au cœur du village de Bure dans une ancienne ferme qui est actuellement en cours de rénovation.

BSL est parrainée par le Réseau Sortir du Nucléaire, La Coordination Nationale des Collectifs et celle des Klus Opposés à l'Enfouissement, les Alternatifs, Ecologie Solidarité, Stop Golfech, CDR 55, CNDRA 52, AS THUR, Plaine de la Saône et Initiative fur Atomusstieg.

1/ UN SITE STRATÉGIQUE

- Une zone libre au cœur d'une région menacée. La maison de la résistance est située au beau milieu de la zone de 200 km2 délimitée par l'ANDRA pour creuser son centre d'enfouissement. Nous nous trouvons en première ligne pour combattre les fossoyeurs de Bure dans les années à venir.

- Pour bloquer la relance de l'industrie nucléaire française, car les déchets sont le talon d'Achille des centrales. Depuis des décennies ils s'amoncellent

de manière catastrophique sans que l'on soit capable de les gérer. Nous refusons que les puits de Bure deviennent les oubliettes radioactives du pays, il s'agit là d'un étape décisive vers la sortie du nucléaire.

- Pour développer l'utilisation et la démonstration des énergies renouvelables comme alternative au nucléaire. La maison offrira des solutions concrètes basées sur les économies d'énergie et sur une production propre et autonome.

- Pour faire parler de Bure et le placer au centre de l'Europe dont il risque de devenir un triste pionnier en matière d'enfouissement.

2/ UNE MAISON À VOCATION INTERNATIONALE

- La production et l'enfouissement des déchets répondent à une logique européenne c'est pourquoi il est nécessaire de fonder un lieu qui stimulera les échanges et renforcera les liens internationaux. Aujourd'hui, la lutte anti-enfouissement s'organise en réseau : Bure (F-86), Gorleben (D), Okilmeto (FIN), Benken (CH) ...font face à la même menace et ont tout intérêt à faire front commun.

- La menace de Bure inquiète bien au delà des frontières. La migration des radio éléments à travers les eaux souterraines, puis dans les fleuves répandra les poisons radioactifs de manière irréversible jusque chez nos voisins qui ne resteront certainement pas indifférents. L'enfouissement en grande profondeur est la pire des solutions parce qu'elle programme l'empoisonnement de la planète à plus ou moins brève échéance.

3/ POUR UNE MOBILISATION FORTE

- Le nucléaire tue la démocratie. La loi qui programme l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure a été votée le 15 juin 2006 au mépris des conclusions du

débat public et des demandes de référendum sur la question. Nous dénonçons le caractère illégitime de cette loi et demandons son abrogation.

- Nous devons nous mobiliser en nombre aujourd'hui plus que jamais pour barrer massivement la route à l'enfouissement. La maison de FSL a pour but de renforcer la dynamique militante en faisant de Bure une place forte de l'opposition aux déchets.

BURE, TERRE DE RÉSTANCE!

Nous appelons tous ceux qui se sentent concernés par le sort de cette région, de ses habitants et de leurs descendants à nous rejoindre en apportant leur pierre à l'édifice : les militants d'ici ou d'ailleurs qui pensent solidairement :



"Tous terriens, tous buriens !"
contact: burezonelibre@free.fr «mailto:
burezonelibre@free.fr»

LES GROUPES PARTICIPANT À CETTE COMPIL DE SOUTIEN

(un grand merci à vous : vraiment !!)

1) atomikpark
- ANC
ano@no-log.org
www.freestown.com/ano

2) safe at home
- FACE UP TO IT
c/o luo ardilouse, bp 11,
33022 Bordeaux cedex
faceuptoit@hotmail.com

3) chiapas
- CHANUNPA
ano@nopeace@caraxil.com

4) pollution
- HAINEMES D'ETATS
Mailien : 06-86-06-06-38
wasblid@free.fr

5) corrida
- JOLLY ROGER
jolly.roger@no-log.org

6) ****
- USUAL SUSPECTS
usuals@irpacks@yahoo.com
www.usuals@irpacks.fr

7) uranium symphonie
- KOMMANDO PERIOD
"les souillote", 6 rue du
bois, 54170 Selaincourt
kommando.period@laposte.net
[20]

8) thopal
- LA VERU*BERLUE
lavaruberlue@free.fr
lavaruberlue.free.fr

9) vraie guerre fausse bombe
- GUGUAKINGQIU
gugukizingqiu@hotmail.com
www.gugukizingqiu.fr.et

10) la honte
- LES DESERTEURS
grainedanar@no-log.org/
beru77@no-log.org
http://lesdeserteurs.propagade.org

11) bébéret
- LES ENFANTS DE LA CRISE
Joupin@no-log.org

12) c'est pour notre bien
- LES GARS DU COIN
Cyril : 06-81-02-63-68

13) ultime tension
- MESRINE
ano@nopeace@caraxil.com

14) terrée
- OI J'AI MALE
formeletale@no-log.org

15) me myself and the others
- PETER PANCREAS
peterpancreas@no-lo.org

16) anti atom
- NOGAPARK
c/o le fil de la pensée, bp
90007, 54002 Nancy cedex
nogapark@no-lo.org

17) la der der der juste avant la
der der der
- RICHARD DURN
c/o le fil de la pensée, bp
90007, 54002 Nancy cedex
richarddurn@no-log.org

18) operation masturbation
- OI
yauco@free.fr
http://yauco.free.fr

19) destroy capitalism
- WORLD IN REGRESSION
le8111111@hotmail.com ou
scalp@no-log.org

20) staracflight
- CHOC MAURICE
self contact

21) aaf
- ZE REVENGERS
revengers@no-log.org

ANC Video Propaganda
* arevassasin - atomik
renix 2006
* pump up the riot (émeute
anti atomique - bure 2006)

DISTROS ACTIVISTES

ACIDE FOLIK
c/o le fil de la pensée,
bp 90007, 54002 Nancy cedex
acidefolik@hotmail.com

EMERGENCE
29 rue Le Noestre
76000 Rouen

MALOKA
bp 506
21014 Dijon cedex
www.ober.com.maloka.

APACHE DISTRO
83 rue de la Saboterie
87703 St Pierre des Corps

BLACK NOISE CONSORTIUM
c/o planète verte
bp 60022
54002 Nancy cedex
blacknoise@no-log.org
www.freestown.com/ano

Sinon spéciale dedicace à toutes les individus, groupes, associations, collectifs qui ont apporté leur soutien et organisé des concerts, des bouffes, des collectes, à toutes celles et ceux qui se sont bougés, qui ont relayé l'info, un grand merci d'avoir à nouveau montré que la solidarité est une arme, UP THE PUNK !!!

Alors en vrac et en oubliant c'est sûr du monde, anarcho bisex à la clique du CCL (bouffons du juge pas du nuk !), à la maloka family, au comité de soutien ardchois, Attentat Bretzel (is not dead), à l'association les Souillots, Ultime Tension, Coco, Cacendr, le Réseau No Pasaran, Indymedia lille...



LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS ACTIFS

ASSOCIATIONS LOCALES

Coordination Nationale des collectifs opposés à l'enfouissement des déchets nucléaires - CEN 10
33 rue du Port, 65000 BAR LE DUC

CENRA (52)
bp 17, 58101 SAINT DIZIER cedex

CENLR (68)
24 Grande Rue
68630 MONCEL/VAIR

CACENLR (54)
03-83-30-72-84
agran@coilas@eol.com

BURE ZONE LIBRE (maison de la résistance)
58290 BURE

SITES INTERNET

www.burestop.org
www.multimedia.com/bienprofond

AUTRES CONTACTS

COORDINATION CONTRE LA SOCIETE NUCLEAIRE,
21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

ASSOCIATION CONTRE LE NUCLEAIRE ET SON MONDE
ACNM, bp 176, 75967 Paris cedex 20

FTP,
c/o Planète Verte, bp 60022, 54002 Nancy cedex
www.cftp.lautre.net
collectif-ftp@no-log.org

INFOKIGGUES.NET site internet proposant des tas de brochures à télécharger, imprimer, diffuser...